

# *Le Petit Renaillot*



# Sommaire

## Quelques mots du Maire ..... 1

### La Vie de la Commune

- Une nouvelle classe à l'école communale ..... 2
- Le Columbarium – Jardin du Souvenir ..... 2
- Un stade multi-sports ..... 2
- Le fleurissement de la commune ..... 3

### La Vie des Associations

- CS Faramans ..... 4
- L'ADMR Bièvre-Burettes ..... 5
- Retour de kick ..... 5
- Le Club de l'Amitié ..... 5
- Le Sou des Écoles ..... 7
- Faradanse ..... 8
- Syndicat agricole ..... 8
- UMAC ..... 9
- FNACA ..... 9
- L'ACCA «Diane d'Autimont» ..... 10
- Le CERF ..... 11
- Le Don du Sang ..... 11
- Enfants d'Ailleurs ..... 12
- UPIF ..... 13
- Le Club de marche ..... 13

### Faites connaissance avec...

- Mme Abel, centenaire ..... 14
- Un vieux métier s'en va: distillateur ambulant ..... 16

### Informations diverses

- La collecte – Le traitement des ordures ménagères
- L'enfouissement – Le tri ..... 17
- Le bassin hydrologique Bièvre-Liers-Valloire protège ses ressources en EAU ..... 19
- Etat-civil ..... 19
- Calendrier des fêtes 2008 ..... 20

## Quelques mots du Maire



Le mandat des élus municipaux prolongé d'un an s'achèvera aux élections des 9 et 16 mars 2008.

Il est habituel et normal d'analyser objectivement l'évolution de la commune au cours des sept dernières années. Sur le plan de la démographie, en 2001 le rapport de présentation du plan d'occupation des sols concluait à un accroissement possible de 780 personnes à l'horizon de 2011 soit 78 habitants par an. Fin 2007, la population recensée par l'INSEE se situe aux environs de 900. L'augmentation réelle serait donc de 150 personnes environ en 7 ans.

Le patrimoine communal s'est enrichi d'un immense local technique utilisé pour le rangement des matériels de la commune mais aussi pour entreposer l'outillage et les équipements associatifs.

A l'école, une nouvelle classe a été aménagée portant à cinq le nombre des salles de cours.

Chaque année des rénovations ont été programmées (façade église, cimetière, salle des fêtes, parking.)

Les règles de l'intercommunalité ont totalement changé. La Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers a succédé au District rural de La-Côte-Saint-André. Par application des lois de décentralisation et aussi par la volonté des élus du territoire, de nombreuses compétences ont été transférées des communes vers la communauté. Chacun connaît maintenant le rôle de l'intercommunalité dans la collecte des ordures ménagères ou la gestion de l'Eau, de l'Assainissement, des activités économiques, touristiques, sociales ou culturelles. Il n'y a pas d'esprit de concurrence entre commune et communauté. Les élus de ces collectivités travaillent en bonne harmonie avec le souci de l'intérêt général. A Faramans, plusieurs chantiers ont été conduits par la communauté, relatifs aux réseaux d'eau et d'assainissement. Nous venons d'être fortement aidés dans la réalisation d'un équipement sportif dit «stade multi-sports».

La communauté de communes ne résoudra évidemment pas tous nos problèmes. Dans bien des cas, seule l'action déterminée et soutenue des élus de la commune permettra l'aboutissement de projets ou travaux souhaités par nos administrés.

L'année 2008 sera un nouveau départ. Je souhaite à toutes et à tous, habitants de Faramans, qu'elle se déroule dans la joie et la sérénité.

Robert Baule,  
Maire de Faramans.

## ● Une nouvelle classe à l'école communale

Dans le « Petit Renaillot 2007 », nous avions annoncé l'aménagement d'une classe sur l'emplacement d'un appartement inoccupé au premier étage de l'immeuble Mairie-École. Nous en étions au choix de l'architecte.

A la rentrée de septembre, cette nouvelle classe était opérationnelle. La cantine a pu réintégrer son local. Les travaux entrepris en Avril 2007, au moment des vacances scolaires se sont déroulés dans de bonnes conditions. Nous avons eu quelques dépenses supplémentaires à assumer lors de la partie « démolition ». Les prescriptions et aménagements de sécurité édictés par le bureau de contrôle ont été scrupuleusement appliqués. Le bilan final « toutes taxes comprises » se décompose de la façon suivante :

- Montant total des travaux : 83 003,11 €
- Honoraires architecte : 11 092,82 €
- Bureau de contrôle : 1 554,80 €
- Coordonateur sécurité : 1 196,00 €
- Publicité Appels d'offre : 420,17 €

Subventions obtenues sur le montant « hors taxe » des travaux :

- 35% du Conseil général
- 15% de DGE (État)
- 20 000 € accordés sur réserve parlementaire (Ministère de l'Intérieur)

Rappelons que la TVA est récupérée presque intégralement deux ans après la fin du chantier. Cette réalisation autofinancée en totalité semble donner toute satisfaction.

## ● Le Columbarium - Jardin du Souvenir

Bien que cet équipement ne soit pas obligatoire dans les communes, le Code des collectivités territoriales précise que les Conseils Municipaux peuvent affecter une partie du cimetière au dépôt des urnes cinéraires et à la dispersion des cendres des corps ayant fait l'objet d'une crémation.

Après avoir visité plusieurs réalisations dans les communes environnantes, le Conseil Municipal de Faramans a décidé de créer un columbarium de 20 cases et un jardin du Souvenir. Afin d'en réduire le coût, les employés communaux ont effectué la mise en place des matériaux suivant les directives qui leur ont été données. Au printemps, quelques plantations et un gazon viendront compléter cet espace. Un règlement d'exploitation et un tarif de concession seront votés par le Conseil municipal.

## ● Un stade multi-sports

Appelé aussi « city-stade », cet équipement sportif de dimensions réduites s'adresse à tout public, membre d'une association ou non ainsi qu'aux scolaires, puisqu'il permet de s'adonner sur une surface réduite (22 m x 12 m) à plusieurs disciplines ( foot, basket, hand, volley, tennis) et aussi à un entraînement individuel sur la piste extérieure.

Souhaité par plusieurs Maires de la Communauté de communes, cet aménagement a été accepté par le Conseil Communautaire à raison d'une installation par « bassin de vie », c'est-à-dire au profit de plusieurs communes voisines. La candidature de Faramans était présentée dès cette prise de décision. Après signature d'une convention avec la Communauté, la commune recevant l'installation a pris en charge le terrassement et la plateforme soit environ 26 000 € TTC. La Communauté de Communes a financé la partie « jeux » de l'ordre de 39 000 € TTC. Le montant des subventions allouées par le Conseil Général n'est pas encore connu. Comme pour tout investissement, la TVA sera récupérée dans deux ans.



## ● Le fleurissement de la commune

Remise des prix aux 36 candidats sélectionnés pour l'année 2007.

Le classement tient compte du fleurissement, de l'harmonie des couleurs et de la propreté.

### **Super fleurissement**

1. Durand Yves
2. Guillot Michel
3. Marion Augusta
4. Grégoire Michel

### **Très fleuries**

1. Bouvier Daniel
2. Bourdat Eliette
3. Moiroud Yves
4. Manin Roger
5. Mioux Claude

### **Bien fleuries**

1. Bourdat Gilles
2. Manin Jean-Yves
3. Gaignaire Alain
4. Leblanc Georges
5. Lemps Raymond
6. Pellerin Léon
7. Charpenay Bruno
8. Fassion Xavier
9. Éon Duval Yvette

### **Fleuries**

1. Bourdat Alain
2. Burlet André
3. Grégoire Gérard
4. Glasson André
5. Gros Roger
6. Némoz Paul
7. Thizy Yvan
8. Laurent Nicole
9. Rougier Raymond

### **Fleuries**

1. Richard Michel
2. Baez Mickaël
3. Roux René
4. Bernard Armand
5. Palombini Xavier

### **Encouragements**

1. Dorey Franck
2. Richard Ludovic
3. Montagnon Stéphane
4. Marion Jacqueline



## ● CS Faramans

A l'aube de son quarantième anniversaire, le CS Faramans continue d'occuper et de distraire les jeunes et les moins jeunes.

La saison 2006/2007 s'est achevée sur une bonne nouvelle, l'accession de l'équipe première en division supérieure, c'est une excellente satisfaction pour tous les dirigeants car cette équipe est formée essentiellement de jeunes joueurs formés au club.

Nous félicitons donc cette équipe, ses entraîneurs Aymerie Levitte et Daniel Villard pour le travail réalisé; nous lui souhaitons bon courage pour l'actuelle saison où la tâche sera plus difficile. Nous faisons confiance à ce groupe pour continuer à nous donner satisfaction. Nous pouvons également nous féliciter de voir nos jeunes prendre quelques initiatives pour améliorer la vie et l'ambiance du club, initiatives à cultiver avec précaution pour assurer l'avenir du club sportif.

Comme la saison précédente, le nombre de licenciés continue d'augmenter légèrement; pour la saison 2007/2008, l'augmentation est d'environ 7%.

A ce jour le club sportif de Faramans compte 145 joueurs licenciés et de 13 dirigeants licenciés, répartis de la façon suivante:

- 3 équipes débutants
- 2 équipes poussins
- 2 équipes benjamins
- 1 équipe 13 ans à 11 en entente avec le BOSS
- 1 équipe 15 ans à 11 en entente avec le BOSS
- 2 équipes seniors
- 1 équipe vétérans à 7.

Vous noterez le petit nombre de dirigeants licenciés donc toutes les personnes ou parents sont les bienvenus, d'autant plus que le district nous impose à partir de cette année d'avoir au minimum 2 accompagnateurs licenciés par match (et cela jusqu'à 13 ans), sous peine de pénalité.

Le club sportif continue de fonctionner uniquement avec des bénévoles qui vous sollicitent lors de la distribution des calendriers et lors des différentes manifestations qui nous sont indispensables pour l'équilibre de fonctionnement, merci de leur réservoir le meilleur accueil.

Chaque week-end au niveau des jeunes nous privilégions le plaisir de jouer et la convivialité à l'élitisme, nous laissons cela à ceux qui savent mieux le faire que nous !..

Notre collaboration avec le BOSS s'est étendue au 15 ans cette année et continue en 13 ans.

Comme chaque année, je vais souligner et remercier le travail des personnes qui participent au bon fonctionnement de ce club par leur dévouement que ce soit pour l'intendance, la préparation des goûters pour les jeunes, les informations à la presse, la gestion financière, la préparation des affiches et des manifestations ainsi que l'encadrement et l'accompagnement de toutes ces équipes ; un merci particulier pour nos amis les bouchers qui nous régalaient pour la matinée boudin et la fête de fin d'année.

Le printemps prochain le CS Faramans fêtera ses 40 ans, pensez à réserver votre journée.

Bonne saison à tous.



## ● L'ADMR Bièvre-Burettes

L'ADMR intervient chez toute personne ou famille qui a besoin d'une aide.

Elle répond à toute demande, du simple coup de main, pour un peu plus de confort à l'intervention plus complexe pour faire face aux difficultés liées à l'âge, au handicap, ou à la maladie et vous apporter toute l'aide nécessaire pour vivre mieux chez vous et rester autonome le plus longtemps possible. Résolument tournée vers l'avenir, l'ADMR apporte son soutien au développement local par l'amélioration de la qualité de la vie, le maintien des gens au pays, la création d'emplois.

Proches des personnes, à l'écoute de leurs souhaits dans le respect de leur autonomie, les bénévoles et les salariés de l'ADMR font vivre les notions d'entraide et de solidarité au quotidien.

Si vous souhaitez apporter un peu de chaleur, un rayon de soleil, un peu de lumière à ceux qui en sont momentanément privés, rejoignez l'ADMR.

Pour plusieurs aides à domicile de notre association, l'heure de la retraite a sonné.

Nous les avons honorées dernièrement au cours d'une soirée fort sympathique.

*Le Bureau*



## ● Retour de kick

Le club Retour de kick a vu le jour en 1998 et comptait seulement 3 ou 4 adhérents.

Aujourd'hui ce sont 25 membres qui partagent la même passion de la mécanique et de motos anciennes. Le club organise des bourses d'échanges trimestrielles rassemblant une trentaine d'exposants (pièces détachées, motos, documentations, accessoires pour la restauration...) et attirant de plus en plus de visiteurs. L'association organise des balades et participe aussi à des rallyes organisés par d'autres clubs de façon à se faire connaître.

Cette année, Retour de kick était représenté au rassemblement international de motos anciennes à Dijon-Prenois. Nous avons roulé sur le circuit légendaire mais surtout nous avons pu contempler de rares et magnifiques véhicules.



## ● Le Club de l'Amitié

L'année dernière, le Président Charles Diard, dans les dernières lignes de son résumé sur les activités du Club concluait avec un brin d'inquiétude : « Ce qu'il adviendra en 2007, seul l'avenir nous le dira ».

En ce moment, fin d'année 2007, je pense que l'avenir s'est éclairci. Rien n'est jamais définitivement acquis, mais pour l'instant le fonctionnement du Club semble donner satisfaction à ses adhérents.

Fin 2006 donc, les membres du bureau en place depuis plusieurs années ressentaient légitimement quelques lassitudes et souhaitaient très fortement céder leur place.

Lors d'une réunion, fin novembre 2006, puis à l'Assemblée Générale du mois de janvier 2007, une grande partie du Conseil d'Administration décidait de rester en place. Il recevait le renfort de quelques nouvelles personnes, ce qui permettait la mise en place d'un nouveau bureau :

## *La Vie des Associations*

- Président actif: R. Baule
- Trésorière: A. Bouvier
- Secrétaire: J.P Baéchlé
- Président d'honneur: Andréa Léonce Gillibert Charles Diard



- Vice-président: P. Richard
- Trésorière adjointe: M.R. Richard
- Secrétaire adjointe: A. Lambert

Les activités tout au long de l'année sont allées « bon train » :

- **1<sup>er</sup> avril:** Journée « portes ouvertes » très réussie.
- **26 avril:** Traditionnel « repas cabri » avec le concours de l'ami Bruno. Ambiance des grands jours.
- **14 juin:** Concours de belote interne au Club.
- **28 juin:** Anniversaires des adhérents dont les âges sont en 0 ou en 5 (natifs du premier semestre).
- **26 juillet:** Journée « pique-nique » à la base de loisirs. Journée ensoleillée qui a favorisé quelques parties de pétanque.
- **9 août:** Excursion en car dans l'Ardèche, avec au programme: visite du musée de l'alambic à St Désirat. Repas de midi à St Clair au restaurant « La moustache ». Après-midi, visite du safari parc de Peaugres.
- **6 septembre:** Repas de « reprise » après deux jeudis vaqués.
- **13 octobre:** Participation active à la Foire aux châtaignes. Le stand tenu par un bon nombre d'adhérents, anciens et nouveaux, a connu un grand succès, avec la vente des brioches et pâtisseries « maison ». Fabrication et vente des inimitables « striblés ».
- **13 décembre:** Dégustation des bûches de Noël. Anniversaires des adhérents dans les âges 0 et 5 (second semestre).

Quelques dates sont déjà fixées en 2008 pour la dégustation des galettes des rois et l'assemblée Générale.

Le mot de la fin sera un merci à tous les anciens présidents et dirigeants du Club qui ont assuré sa bonne marche depuis plus de 30 années. C'est un geste de générosité de permettre à celles et ceux qui arrivent à une retraite bien méritée ou qui se trouvent seuls suite aux aléas de la vie de se rencontrer un après-midi par semaine.

*Le Bureau du Club de l'Amitié.*



## *La Vie des Associations*

### *● Le Sou des Écoles*



Des parents d'élèves sont venus nous rejoindre au sein de cette association et nous sommes maintenant 10 membres au Bureau.

Le 14 octobre 2006, lors de la Foire aux châtaignes, nous avons aidé le CERF pour le service des repas et la buvette.

• **Arbre de Noël:** Le 22 décembre 2006, le Père Noël, un peu en avance, est venu nous rendre visite et a apporté pour les enfants des jeux pour la cour de récréation (trottinette, tandem, remorque, cible et cage). Merci Père Noël. A cette occasion, un goûter a été servi aux enfants et un spectacle a été donné par M. Pierre Zini sur le thème de la montagne.

• **Sortie raquette:** le 6 février 2007, toute l'école est partie pour la journée pour une sortie raquette à Chamrousse. Malgré un temps mitigé, la journée s'est déroulée dans la bonne humeur.

• **Matinée saucisses:** Le 25 mars 2007, la vente de saucisses crues ou cuites avec remise des lots de Tombola s'est déroulée sous un agréable soleil.

• **Fête des écoles:** le 1<sup>er</sup> juillet 2007, la fête de l'école dont le thème était la danse était donnée à l'étang de Faramans. La vente de repas « paella » et le spectacle des enfants réalisé par les différentes maîtresses ont eu un grand succès. Un spectacle privé donné par Domingo a été également apprécié mais malheureusement, la pluie a un peu gâché la fin de la représentation. Il y avait également des jeux pour finir la journée.

Nous remercions tous les parents d'élèves pour leur participation active et le corps enseignant.  
Nos prochains rendez-vous :

- **30 mars 2008:** Matinée saucisses
- **22 juin 2008:** Fête des écoles avec repas
- **15 novembre 2008:** Concours de coinche.



# *La Vie des Ascalains*

## ● Faradanse

Cette année, c'est avec un nouveau bureau que l'association Faradanse a débuté la saison 2007/2008.

- Présidente : Patricia Laniel
- Vice-présidente : Sylvie Berthet
- Secrétaire : Mary Richard
- Secrétaire adjointe : Sandra Marion
- Trésorière : Jocelyne Roux
- Trésorière adjointe : Véronique Chemin

L'association compte 82 licenciés qui prennent plaisir à assister aux cours de Carine. Nous leurs souhaitons à tous une très bonne saison de danse... et nous espérons que vous viendrez nombreux pour applaudir notre spectacle de fin d'année.

Rappel de quelques dates :

- Samedi 22 décembre 2007 : Gala de Noël,
- Dimanche 27 avril 2008 : vente de plantes,
- Samedi 8 juin : Gala de fin d'année.



## ● Syndicat agricole

**Samedi 30 juin 2007:** voyage du syndicat agricole à Saint Priest la Roche (Château sur la Loire)

Repas au relais du château

Après-midi : la commune de Commelle-Vernay ; visite du cadran solaire suivi d'un parcours en petit train animé par des cow-boys dans le canyon du site de la région de Roanne.



# *La Vie des Ascalains*

## ● UMAC

### Monument aux morts: un devoir de mémoire.

Nos monuments aux morts commémorent les souffrances et les deuils. Ils évoquent aussi la joie de la victoire, le soulagement de la fin d'une hécatombe et l'espoir d'un avenir meilleur. Ils nous appellent au « devoir de mémoire ».

Les monuments commémoratifs existent depuis longtemps et le plus souvent, on les trouve à l'emplacement des champs de bataille. Exemples : « La Turbie », édifice romain situé entre Nice et Menton ; « La pyramide » près de Fontenoy; dans un rond-point près de Tourcoing, une obélisque évoque un succès de la République de 1793 et à Valmy reste le célèbre Moulin.

Mais sur les pierres de ces édifices, le nom d'aucune victoire et d'aucun mort ne figure.

Après la guerre de 1870/1871, brève et violente, naît la 3<sup>e</sup> République et on note la perte de deux provinces : l'Alsace et la Lorraine.

Dès 1887 se crée en Alsace une association : « Le souvenir français » dont la devise est : « A nous le souvenir, à eux l'immortalité ». Sous le nez des occupants, des stèles à la mémoire des batailles et des français morts dans les provinces perdues, les noms des victimes apparaissent.

En 1914, la grande guerre éclate. Les premiers avis de « Mort au champ d'honneur » tombent comme des masses et frappent coeurs et esprits. L'espoir d'une victoire rapide s'efface et la peur de la mort se fait sentir.

En 1915, on pose une question : Comment va-t-on commémorer la mémoire de ces hommes qui disparaissent en grand nombre ? Rapatrier les corps est malaisé, ils demeurent dans des cimetières de campagne ou dans des ossuaires. Pour les proches, « faire le deuil » est difficile et malaisé à concevoir.

A partir du 11 novembre, l'organisation de la mémoire se met en place. Le gouvernement demande à toutes les municipalités de prévoir un monument qui sera subventionné et complété par une souscription locale.

Eriger un monument représente, dans les communes, un acte tout à fait nouveau.

Comment se lancer dans cette aventure ?

Si le souvenir doit évoquer les morts de la commune, il doit aussi rappeler le sacrifice et servir d'exemple. La tache essentielle des survivants sera de raconter : c'est le devoir de mémoire auquel s'ajoute le devoir de sauvegarde.

Ces monuments ont donc une valeur culturelle et artistique. Valeurs qui ne pourront que servir la mémoire. Les noms des morts pour la patrie sont alors gravés dans la pierre de ces monuments ainsi que les noms de ceux qui seront tués lors de guerres qui suivront : 39/45, l'Indochine, AFN, les théâtres d'opérations extérieures.

Les morts qui n'ont pu être ramenés dans le cimetière natal ont été regroupés dans des ossuaires.

C'est ainsi qu'à Faramans, deux poilus du village, Élie Vaudaine et César Pichon reposent dans l'ossuaire de Gerbenviller ; un devoir de mémoire a été effectué le 10 juillet 2007 par un prélèvement de terre dans le cimetière de Faramans, deux petits sacs de cette terre déposés par « Les Amis de Bocsozel » du Mottier sur l'ossuaire cité où dans la PAIX reposent nos deux héros.

Michel Rueff,  
UMAC.

## ● FNACA

Le dimanche 2 septembre 2007, le comité FNACA organisait sa sortie annuelle à destination d'Annecy. Tous les adhérents et leurs conjointes se retrouvaient pour une promenade guidée au cœur du « Vieil Annecy ».

Ensuite, croisière sur le lac aux eaux limpides et aux mille reflets d'où l'on pouvait admirer les merveilleux paysages et les montagnes avoisinantes.

Après un succulent repas pris dans une auberge savoyarde, l'après-midi était consacré à la visite guidée et commentée du Musée de la Cloche et de la fonderie Paccard à Sevrier.

Journée passée dans une bonne ambiance, dans la sympathie et la convivialité et rendez-vous était donné à l'année prochaine.



## ● L'ACCA «Diane d'Autimont»

Cette année, nous constatons une augmentation des cartes de chasse: 53 pour 46 l'année dernière. Par contre la moyenne d'âge reste très élevée (48 ans). Pour les années à venir, nous encouragerons les jeunes à faire baisser cette moyenne et nous avons décidé de les aider financièrement pour leur première carte de chasse.

Au moment où je transmets cet article, nous arrivons à la moitié de la saison. La chasse aux petits gibiers de plaine est pratiquement terminée. Cette année, nous avons eu une bonne population de faisans et surtout de cailles, ce qui n'est pas le cas pour la perdrix (sachant que la caille est un oiseau de passage). Le lièvre est en forte augmentation: nous nous étions fixés un quota de 30 lièvres en quatre dimanches matins, le prélèvement a été de 29 en 3 dimanches, soit 18 jeunes, 11 adultes, 13 mâles et 16 femelles. Quant aux chevreuils, l'attribution 2007/2008 était de 6 pour Faramans et 1 pour Arzay. Actuellement, nous en sommes à 3 pour Faramans en deux sorties.

Concernant les battues, cette année nous avons mis l'accent sur la sécurité. Malheureusement, il y a encore beaucoup d'accidents mortels pendant cette pratique de chasse: le tir à balles restant très dangereux. Le message semble être passé puisque durant les sorties que nous avons effectuées, les consignes de sécurité, répétées avant chaque départ ont été scrupuleusement respectées.

D'autre part, nous avons fabriqué et mis en place deux miradors, ce qui sécurise considérablement les tirs. L'année prochaine, nous comptons en fabriquer d'autres.

J'ai également insisté sur le respect des promeneurs, soit à pied, en VTT ou à cheval. Les chemins sont libres à tous, nous balisons notre zone de chasse pour informer de notre présence et nous nous adaptions en fonction du passage des uns et des autres pour assurer le maximum de sécurité et ne plus entendre: « *on ne va pas dans le bois parce qu'il y a les chasseurs* », sachant qu'il faut tout de même rester vigilant et signaler au mieux sa présence.

Je tiens également à rappeler que la chasse est un loisir et doit être pratiquée comme tel. Cela permet d'oublier les problèmes de travail, de santé ou familiaux.

Quoi de plus agréable que de faire courir son chien en plaine ou dans les bois en chasse individuelle ou collective, se retrouver une quinzaine de collègues pour chasser le chevreuil et boire le verre de l'amitié en fin de journée tout en racontant ses histoires, vraies ou fausses... et même si le carnier est vide, la journée aura été bonne.

Quand tous les chasseurs auront compris cela, on aura fait un grand pas et notre image ne sera plus comme certains la décrivent, quelquefois à juste raison.

Enfin pour terminer:

- 4 faramantois sont présidents d'ACCA dans des communes différentes: ce n'est pas beau ça!
- Une petite histoire de chasse qui mérite d'être racontée :

C'était le premier jour de l'ouverture du lièvre, notre ami Dominique chassait le lièvre avec des

collègues. Les chiens poursuivaient un beau « capucin » d'environ 8 livres, qui vient s'empaler dans une barrière à quelques mètres de notre ami. Celui-ci eut le temps de l'attraper, de le protéger des chiens et, après quelques caresses pour le réconforter et plusieurs photos, le remit en liberté. Comme quoi, les chasseurs ne sont pas tous des tueurs, et là, je dis BRAVO !

Je vous donne rendez-vous au repas du chevreuil qui sera comme d'habitude le premier trimestre de l'année 2008 et j'espère que tous les chasseurs seront présents ainsi que tous les propriétaires à qui nous devons le droit de chasser sur leurs terrains.

Pierre Bourdat,  
Président.



## ● Le Don du Sang

### Amicale des donneurs de sang bénévoles de la Bièvre et du Liers.

Une idée cadeau pour vos fêtes de fin d'année:

**Offrez votre sang !**

Le vendredi 11 janvier 2008 à Gillonnay

Le vendredi 18 janvier à Semons

Le jeudi 31 janvier à Faramans

Dates des collectes pour 2008:

#### Faramans, au centre culturel de 17h à 20h:

- jeudi 31 janvier
- mercredi 4 juin
- vendredi 12 septembre

#### Semons à la mairie de 17h à 20h:

- vendredi 18 janvier
- jeudi 12 juin
- vendredi 26 septembre

#### La-Côte-Saint-André à la salle aile nord de 17h à 20h:

- mercredi 2 janvier
- mercredi 28 mai
- vendredi 26 septembre

#### Gillonnay à la salle des fêtes:

- vendredi 11 janvier
- vendredi 20 juin
- jeudi 9 octobre

**Assemblée Générale** le vendredi 6 ou 13 juin 2008 à 20h30 à la salle Aile Nord du château Louis XI à La-Côte-Saint-André.

**Concours de pétanque** le samedi 2 août 2008 à la base de loisirs Les Eydoches.

**Venez donner votre sang et peut-être, vous pourrez ainsi rejoindre l'Amicale des Donneurs de Sang.**

Elle a besoin de nouveaux donneurs et de volontaires pour promouvoir le Don du Sang et organiser les collectes. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter votre amicale auprès de:

Jacques Némoz - 38260 - Bossieu - 04 74 54 34 18

## ● Le CERF

C'est traditionnellement le 13 juillet au soir que les très nombreux spectateurs se sont retrouvés autour de l'étang du Marais pour assister au très beau feu d'artifice. Le succès de ce rendez-vous ne se dément pas au fil des années et la foule est toujours présente.

Notre deuxième événement, c'est bien sûr la Foire aux châtaignes. Nous avons bénéficié cette année

encore d'un temps clément qui a fait de cette manifestation un grand succès. Les commerçants et exposants ont été nombreux, les visiteurs également. Nos productions locales et artisanales (boudins, confitures, vin doux...) se sont presque arrachées. Mais n'oublions pas que cette réussite est le fait de tous les bénévoles qui y travaillent sans compter et sans rien ne serait possible. La soirée de remerciements est pour eux et nous permet à tous de passer un agréable moment de convivialité.

Le CERF est ouvert à tous et les gens de bonne volonté sont les bienvenus parmi nous.

Bonne année 2008 à tous.

*Le bureau du CERF.*



## ● Enfants d'ailleurs

### Qui sommes-nous ?

Aujourd'hui dans le monde, des centaines de millions d'enfants souffrent de la faim. Chaque jour, 25000 personnes meurent de ce fléau dont un enfant toutes les quatre secondes. Ces chiffres donnent le vertige et nous mettent brutalement en face de nos responsabilités. Alors que chacun sait que la planète peut nourrir 11 milliards de personnes, pourquoi en laisser mourir des millions par an ?

Face à ce constat dramatique, nous avons décidé, à notre modeste niveau, de venir en aide aux enfants les plus défavorisés des pays en développement. Sauver ne serait-ce qu'un seul d'entre eux, c'est déjà un miracle, un acte porteur d'espérance infinie pour l'avenir ! Un devoir qui nous engage tous et nous permet d'affirmer que la faim dans le monde n'est pas une fin en soi et ne peut être une fatalité ! Nous avons commencé à agir en Éthiopie, au cours d'un séjour de six années où nous travaillons pour le Ministère des Affaires Etrangères. Les fonds que nous recueillons alors pour nourrir en urgence des bébés sous-alimentés dans un dispensaire d'Addis Abeba transitaient par une ONG française. Celle-ci, au passage, prélevait une commission pour ses frais généraux... Nous avons alors préféré engager la création de notre propre association.

Pour des raisons éthiques, pour qu'aucun centime reçu ne soit dépensé autrement qu'à l'aide humanitaire, pour que l'objet du don soit toujours respecté, Chantal et Jean-Louis Sigaud ont décidé de mettre en place en 2001 une association totalement transparente, indépendante, apolitique et laïque. Aucun frais de fonctionnement n'est prélevé sur les sommes versées par les adhérents et donateurs, et chacun peut avoir, à sa demande, une connaissance exhaustive et claire des comptes.

« **Enfants d'ailleurs** » agit en mettant en place des parrainages individuels pour nourrir, scolariser et soigner un petit nombre d'enfants, plus de trente aujourd'hui, parmi les plus démunis dans les bidonvilles d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie. Ces enfants restés dans leur milieu (leurs parents sont le plus souvent décédés du Sida) sont suivis et soutenus par des bénévoles locaux francophones dont nous connaissons les grandes qualités pour avoir travaillé avec eux et partagé leur quotidien de nombreuses années.

« **Enfants d'ailleurs** » se caractérise par le fait de ne prélever aucun frais de fonctionnement sur les dons reçus. La colonne vertébrale financière de l'association humanitaire est constituée du versement de l'intégralité des droits des livres publiés et vendus par le canal d'une deuxième association, « Éditions Enfants d'ailleurs » soumise à la fiscalité des entreprises.

Les parrainages ne sont donc pas amputés de frais de gestion, mais au contraire abondés par l'autofinancement éditorial. Ainsi lorsqu'un parrain verse 1 € c'est 1,20 € au minimum qui est reversé et utilisé à l'aide concrète sur place.

Outre l'**Éthiopie**, notre champ d'action initial, nous avons mené des opérations à Arequipa au **Pérou**, avec le concours d'un jeune dentiste bordelais, auprès d'enfants d'un bidonville. Nous avons participé en **Inde**, dans l'état de Bihar à Bodh Gaya, (lieu d'éveil du Bouddha) à l'achat d'un véhicule de transport pour une école d'« intouchables ». Nous ouvrons un volet **Brésil** en prenant à l'automne 2007 une dizaine d'enfants d'une favela de Rio.

Nous remercions ceux qui se sentent concernés par notre action, en particulier le chanteur Graeme

Allwright, et de leur aide, aussi modeste soit-elle, car c'est seulement en se donnant la main que l'on arrivera, peu à peu, à endiguer la détresse de l'enfance dans le monde.

**Enfants d'ailleurs - 514, chemin de Serclier - Faramans - 04 74 54 21 8 ? -assedada2003@yahoo.fr**

## ● UPIF

Les adhérents de l'Union des Professionnels Indépendants de Faramans et le bureau terminent les préparatifs de l'animation du village qui, comme toutes les années, aura lieu le 8 décembre, ce sera un mercredi. A 19h30, nous serons heureux d'accueillir les enfants accompagnés des parents.

Au programme de cette soirée :

**1. Pour les petits :** chocolat chaud, toasts, jus de fruits, fontaines lumineuses, certainement cette année une promenade peut-être en calèche (donnez-nous l'occasion de demander aux parents de veiller un tant soit peu à la sécurité lors de la montée des enfants en calèche ainsi qu'à leur descente ; il sera recommandé de ne pas surcharger ce moyen de locomotion) !

**2. Pour les adultes :** vin chaud, toasts divers, jus de fruits ;

**3. pour tous, petits et grands :** vers 20h une tombola gratuite dont les lots sont offerts par les adhérents et l'UPIF. En cas d'oubli de notre part, vous seriez bien aimables de réclamer les tickets pour enfants et adultes chez les commerçants et les professionnels indépendants.

**4.** A cette occasion, nous nous unissons tous pour vous souhaiter d'agréables fêtes.

*Le bureau*

**PS :** Nous aimerais qu'en cette soirée, toutes les fenêtres des maisons de Faramans soient illuminées ; à cette occasion nous vous demandons d'acquérir un ou plusieurs lots de bougies chez les commerçants ou professionnels indépendants. Par avance nous vous en remercions.

## ● Le club de marche

### Le club de marche trace son chemin...

Depuis le début du mois d'octobre, l'idée de marcher ensemble pour le plaisir est devenue réalité... A ce jour, près de quarante personnes pratiquent ce sport doux, à leur rythme, en dehors de toute compétition et dans la convivialité. C'est aussi l'occasion de se rapprocher de la nature et d'observer le patrimoine rencontré.

Durant octobre, novembre et décembre, différents groupes se sont constitués selon l'allure, la distance parcourue et la disponibilité. Ainsi chaque lundi après-midi, entre 14h et 16h30, de 15 à 20 personnes se sont réparties en deux équipes : l'une évolue sur des circuits de 10 à 12 Km, déterminés sur la commune de Faramans ou aux alentours, tandis qu'une seconde équipe se contente de marcher sur 6 à 8 Km. Seule différence entre les deux groupes, le rythme ; les points communs, la convivialité, la solidarité, le partage.

Les sorties du samedi après-midi ou dimanche matin s'adressent à des marcheurs plus chevronnés ou aux personnes non disponibles durant la semaine. Les randonnées peuvent alors atteindre la quinzaine de kilomètres et jusqu'à ce jour, le groupe est toujours resté soudé... mais une séparation en deux équipes peut aussi être envisagée.

Après trois mois d'essai et de rodage, le besoin de créer une association s'est fait sentir pour favoriser la communication, responsabiliser et sécuriser les participants, structurer les groupes et organiser les circuits. Ainsi une assemblée constitutive s'est tenue début décembre pour définir les grandes lignes du club et constituer un conseil d'administration.

La réflexion actuellement menée, consiste à se déterminer sur la création d'une association « marche » indépendante, ou en association avec une autre structure. Tous les contacts utiles seront pris.

Ainsi s'ouvre un nouveau volet de la vie associative faramontoise.

*Le groupe des « marcheurs ».*

## Faites connaissance avec...

### ● Mme Yvonne Abel, centenaire

C'est le 14 août 2007, jour de son anniversaire, que le conseil Municipal de Faramans a décidé d'honorer Madame Yvonne Abel, centenaire de notre village, pensionnaire du centre de long séjour à La-Côte-Saint-André depuis de nombreuses années.

Cette manifestation organisée en étroite collaboration avec le personnel du centre s'est déroulée en présence de M. De Bruynes, directeur de l'établissement, de M. Annequin, maire de La-Côte-Saint-André, de M. le docteur Poncet et des élus de Faramans. M. Jean-Pierre Barbier, conseiller général, président de la Communauté de communes était excusé.

Après avoir offert à Mme Abel, au nom de la commune, une gerbe de 100 roses, Robert Baule, maire de Faramans, retracait ses années de présence à Faramans, dans les termes suivants :

Chère Madame Abel,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs les responsables et personnels de service,  
Mesdames et Messieurs les pensionnaires qui nous entourent

Mesdames et Messieurs,  
Le Conseil Municipal de Faramans en étroite collaboration avec la direction du centre de long séjour de La-Côte-Saint-André et plus particulièrement avec Madame Julien, a le plaisir d'honorer Madame Yvonne Abel, centenaire de Faramans.

Ce village de quelques 800 âmes au début du 20<sup>e</sup> siècle est plein de vitalité. Il compte de nombreux commerçants notamment une dizaine de cafés, quatre épiceries, plusieurs artisans tels que charbons, maçons, bourreliers, tonneliers, meuniers, couturières, sans oublier un notaire et un géomètre. L'agriculture occupe la principale activité avec plus d'une centaine d'exploitations familiales. La jeunesse est certainement gaie et optimiste. Les familles n'ont pas encore été endeuillées par la terrible guerre de 1914/1918. Et Madame Abel, vraie faramantoise, est arrivée le 14 août 1907 à quatorze heures (2 heures de l'après-midi), hameau des Bruyères à Faramans au foyer de M. et Mme Victor Gilibert, agriculteurs de cette commune.

Votre scolarité à l'école communale puis votre jeunesse s'est déroulée au rythme des saisons et des travaux de la campagne. Le 6 juin 1933, vous avez uni votre destinée à celle de Roger Abel, commerçant-artisan au village. Votre mari Roger travaillait avec ses parents à l'exploitation d'un bar et assistait son père exerçant le métier de tonnelier, métier qu'il perpétua par la suite. Confectionner un tonneau bien étanche à partir de simples lames de bois était un réel ouvrage d'art.

Dès votre mariage, vous êtes venue vivre dans cette famille et vous avez d'abord participé puis assuré personnellement la tenue de ce commerce familial. De nombreuses années s'écoulent durant lesquelles vous recevez la clientèle et les jeunes du village. Vous êtes ainsi associée plus que d'autres aux joies et aux peines de familles faramantoises. Une succession de décès jalonnent ensuite votre existence. Vous perdez votre papa en janvier 1952 puis votre maman en décembre 1956. Votre belle-mère, Mme Abel décède en octobre 1962 et votre beau-père en octobre 1969.



## Faites connaissance avec...



La retraite arrive enfin. Vous goûtez à quelques années de tranquillité, mais malheureusement vous perdez votre mari au mois d'avril 1981. C'est ensuite votre installation à La-Côte-Saint-André puis votre entrée dans cette maison de retraite. Grâce aux bons soins qui vous sont prodigues, vous bénéficiez d'une vieillesse douce et calme, ce qui nous permet aujourd'hui d'être à vos côtés pour cet événement d'importance.

Madame Abel, je vous transmets les amitiés et les bons souvenirs des habitants de Faramans qui vous ont connue et appréciée durant votre activité.

Merci et bonne journée à vous tous, personnels de soins et pensionnaires qui entourez jurement et affectueusement notre centenaire.

Robert Baule

Il est intéressant de préciser que c'est le deuxième centenaire fêté en quelques années, après celui de Mme Andrée Perenon en 2002. (Petit Renailot N°21 - année 2003)

Le village de Faramans bénéfice-t-il d'un micro-climat ou d'une atmosphère vivifiante ? L'avenir apportera sans doute la réponse.



Au moment où nous imprimons ces lignes, nous apprenons le décès de Mme Abel. Elle repose maintenant dans le cimetière de son village de Faramans.

## Faites connaissance avec...

### ● Un vieux métier s'en va : distillateur ambulant

Chaque automne en général, les distillateurs ambulants arpentaient la campagne, de village en village avec leur alambic pour transformer le marc de raisins ou les fruits des bouilleurs de cru en eau-de-vie.

Il en était ainsi depuis le début des années 1900. La Loi autorisait les bouilleurs de cru (propriétaires, titulaires du droit de distiller leur propre récolte) à distiller 10 litres d'alcool pur par an, soit 20 litres d'alcool à 50° sans acquitter de taxe. Ils n'avaient que les honoraires du distillateur à payer (*la façon*, selon l'expression courante).

Ces bouilleurs de cru étaient titulaires d'un privilège, c'est-à-dire d'un avantage exclusif spécial et personnel. La Loi avait également prévu que ce droit n'était pas transmissible ni négociable. Les derniers bénéficiaires de ces priviléges avaient reçu leur autorisation avant 1960. Ces droits disparaissent donc naturellement avec l'âge de la retraite des titulaires.

Le passage de l'alambic dans les villages était presque un événement festif. Le principe de la distillation est de chauffer à la vapeur, dans une ou plusieurs cuves, le marc ou les fruits, afin d'en extraire les vapeurs d'alcool qui, refroidies dans un serpentin donnent l'eau-de-vie que le distillateur grâce à ses manomètres et à son savoir-faire, doit livrer à 50°. Il fallait donc allumer la chaudière très tôt le matin. Il n'était pas rare de voir de petits groupes se former et des discussions animées se prolongeaient quelques heures. Certains amateurs en profitaient pour goûter la production de leurs amis ou de leurs voisins et faisaient des comparaisons. Parfois, on partageait les saucisses ou saucissons cuits dans le marc, appelé chez nous «*la genne*». Cette charcuterie «maison» délicieusement parfumée à la vapeur constituait un casse-croûte de choix.

A Faramans, il en a été ainsi depuis les années 1920. Certains se souviennent d'avoir vu fonctionner en même temps trois alambics dans le village, à l'époque où la vigne était cultivée par un grand nombre de propriétaires. Plus récemment, un alambic était en place chaque automne à côté du lavoir communal. En 1999, suite à l'aménagement du giratoire, l'emplacement avait été fixé sur le parking de la base de loisirs à côté du ruisseau des Eydoches.

Le distillateur s'en est allé à la mi-novembre, à la fin de sa campagne. On ne le reverra plus à Faramans. Les alambics terminent bien souvent leur vie dans un musée.

Une certaine nostalgie...



En 1987, toujours vers le «lavoir».



L'alambic en 1960 à l'emplacement «lavoir».



L'alambic, 2007.

## Informations diverses

### ● La collecte - Le traitement des ordures ménagères - L'enfouissement - Le tri

#### SICTOM de La Bièvre

##### Bilan d'exploitation 2006

###### CET

OM enfouies: 37 558 tonnes

Encombrants de déchetterie: 8 229 tonnes

###### Centre de tri

Recyclage: 4 193 tonnes de verre

2 394 tonnes de papier

831 tonnes d'emballage

A noter qu'à partir de 2007, suite au départ du SICTOM du Sud-Grésivaudan, le tonnage OM à enfouir va diminuer de 11 000 tonnes par an.

(Le bilan d'exploitation comprenant, l'activité, les analyses lixiviat, le suivi des eaux souterraines, ... est consultable, dans les bureaux du SICTOM, en mairie de Penol ainsi auprès des services de la DRIRE.)

#### Le vide de fouilles

##### Avancement des travaux

Débuté en juillet 2005, le chantier se poursuit.

Le marché initial prévoyait une estimation de 600 000 m<sup>3</sup> à extraire qui donnerait un vide de fouille de 250 000 m<sup>3</sup>.

A l'avancement, en fonction:

- des performances du tri des anciens déchets (notamment plus de couches de graviers qu'estimées initialement),
- du respect des prescriptions techniques qui prévoient l'enlèvement complet des anciens déchets (sur les flancs et en fond de casier).

INCIDENCES INDUITES par cette modification:

###### 1) Le vide de fouilles résiduel augmentant, cela modifie la pérennité du site

- Au démarrage du projet les bases étaient les suivantes :

– Sur 600 000 m<sup>3</sup> extrait → 240 000 m<sup>3</sup> de vide de fouilles  
Sur la base de 45 000 tonnes OM enfouies par an  
**cela représentait environ 6 ans de durée de vie.**

- les nouvelles quantités donnent un vide de fouilles résiduel de 460 000 m<sup>3</sup>.

- Le retrait du Sud-Grésivaudan nous ramène à 35 000 tonnes à enfouir par an.

• Si l'on prend en compte le gain de volume que pourra représenter la stabilisation (environ 30%) à partir de 2009,  
**cela représente environ 20 ans de durée de vie.**

**Sous réserve bien sûr d'avoir toutes les autorisations, pour la stabilisation et pour la durée d'enfouissement sur le site actuel.**

###### 2) Le marché étant passé sur la base de prix unitaires, l'augmentation des quantités à traiter entraîne:

- une augmentation du montant du marché,
- une prolongation des délais d'exécution.

## Informations diverses

### Oui au tri ! Jeter moins, valoriser plus...

La commune de Faramans, c'est 2 points d'apport volontaire :

- chemin des Églantines,
- entrée base de loisirs.

La collecte sélective des déchets ménagers est en place depuis maintenant 8 ans, voici nos performances pour 2006.

	Ratio Kg/ habitant		
	Emballages	Papiers	Verre
<b>Faramans</b>	7,10 + 48%*	21,70 + 45%*	30,15 + 57%*
<b>Communauté de communes</b>	7,99	24,56	29,90
<b>SICTOM de La Bièvre</b>	8,50	23,65	32,08
<b>Moyenne nationale</b>	9,10	21,31	46,14

\* Pourcentage par rapport à 2005

#### Rappel des consignes de tri:

- **Les emballages (conteneur jaune):** Tout ce qui a la forme de **bouteilles et flacons en plastique** (eau, soda, shampooing, gel douche, huile végétale, ketchup, mayonnaise, sauces salades, produits d'entretien...); petits emballages en **carton**; **emballages métalliques** (acier et aluminium); toutes les **briques alimentaires**.
- **Les papiers (conteneur bleu):** Tous les papiers.
- **Les verres (conteneur vert):** Toutes les **bouteilles, pots et bocaux** en verre.

Les déchets collectés font étapes au centre de tri à Penol avant d'être expédiés vers les usines de recyclage. Ainsi les emballages triés connaissent une seconde vie !

#### Les autres services:

Une borne à piles est votre disposition dans chaque mairie, les écoles et dans les déchetteries. Le cartouches d'impression usagées sont à déposer en déchetterie. Des composteurs individuels sont proposés par le SICTOM (bon de commande en mairie) A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, le tarif passe à 16 euros. A Faramans, le tri a connu une progression énorme en 2006 par rapport à 2005.

Toutefois, il convient de rappeler que les abords des points d'apport volontaire ne sont pas des dépôts d'ordures. Les déchets de toutes natures, trop souvent laissés à côté des bacs sont à déposer en déchetterie à Nantoin ou à La-Côte-SaintAndré. Accès gratuit. Il suffit de se renseigner sur les horaires d'ouverture.

## Informations diverses

### ● Le bassin hydrologique Bièvre-Liers-Valloire protège ses ressources en EAU

#### Pourquoi un SAGE pour Bièvre-Liers-Valloire ?

Conscients de la richesse en eau souterraine (nappe phréatique), mais aussi de sa fragilité et de sa dégradation, les acteurs locaux du bassin hydrologique Bièvre-Liers-Valloire se sont organisés en Commission Locale de l'Eau (CLE) afin d'élaborer un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Les pollutions, les forts prélèvements, la modification de l'écoulement des eaux de ruissellement... peuvent menacer la pérennité de la ressource en eau et des milieux aquatiques. La préservation et la gestion de l'eau, tant au point de vue qualitatif que quantitatif, sont nécessaires pour conforter l'avenir du territoire, la qualité de vie de ses habitants et le maintien des activités agricoles et industrielles. De plus, la Directive Cadre Européenne sur l'Eau impose aux états membres, l'atteinte du bon état tant qualitatif que quantitatif des eaux d'ici 2015.

Le SAGE Bièvre-Liers-Valloire est un moyen de protéger durablement notre ressource en eau, par la concertation au sein de la CLE composée pour moitié d'élus locaux, pour un quart d'usagers (agriculteurs, industriels, associations, pêcheurs) et d'administrations pour le dernier quart. Le SAGE est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse, le Conseil Régional et les collectivités territoriales.

Chacun de nous, par ses gestes et ses choix quotidiens peut contribuer à préserver l'eau de notre territoire en l'économisant et en ne la polluant pas.

Pour tous renseignements, remarques ou suggestions, vous pouvez contacter la CLE par courriel :

[cle\\_sageblv@laposte.net](mailto:cle_sageblv@laposte.net)

ou par courrier :

**CLE SAGE Bièvre-Liers-Valloire, mairie, 213 route de Beaurepaire, 38270 Saint-Barthélemy.**

### ● État-civil 2007

#### Naissances

- Le **14/03** à Voiron: DUMAN-PIOT Athéna  
 Le **25/03** à Bourgoin-Jallieu: MOIROUD Lucas  
 Le **05/04** à Bourgoin-Jallieu: THIRON Katya  
 Le **22/04** à Bourgoin-Jallieu: MARIN Lilian  
 Le **21/06** à Saint-Martin-d'Hères: GIORELLO Sélénia  
 Le **19/06** à Bourgoin-Jallieu: COMBALOT Nell  
 Le **12/07** à Voiron: SYLLA Armony  
 Le **20/07** à Voiron: LARPIN Corentin  
 Le **26/07** à Vienne: PERRIN Maéva  
 Le **18/09** à Voiron: PEZZATI Ryan  
 Le **16/11** à Bourgoin-Jallieu: THUILLIER Anaëlle

#### Mariages

- Le **02/06**: BARLAND Henri et PILLARD Sandrine  
 Le **09/06**: DI CARO Fédèle et GUILLARD Isabelle  
 Le **21/07**: RICHARD Fabien et CHARPENAY Émilie  
 Le **25/08**: MARION Mickaël et GAUTIER Florence

## *Informations diverses*

### **Décès**

le **05/01**: FAURE-GEORS Marius  
 Le **28/01**: PATRAS Marie-Rose veuve BOURDAT  
 Le **04/05**: GILIBERT Roger  
 Le **23/05**: GILOS André  
 Le **25/05**: COLLET MARTHE, veuve CUMIN  
 Le **27/07**: LIATARD Léon  
 Le **28/09**: PILADELLI Lorenzo  
 Le **17/11**: BAULE René

### ● Calendrier des fêtes 2008

#### **Janvier**

Dimanche 13 : Vœux de la Municipalité  
 Mardi 15 : Permanence du Centre Généalogique du Dauphiné  
 Mardi 26 : Concours de belote du Club Sportif  
 Jeudi 31 : collecte de sang

#### **Février**

Dimanche 3 : Boudins de la Société de Chasse  
 Mardi 12 : Permanence du Centre Généalogique du Dauphiné

#### **Mars**

Samedi 1er : Repas de la Société de Chasse  
 Dimanche 9 : Bourse d'échange de Retour de Kick  
 Mardi 11 : Permanence du Centre Généalogique du Dauphiné  
 Mercredi 19 : Cérémonie au monument aux morts de la FNACA  
 Dimanche 30 : Matinée saucisse du Sou des Écoles

#### **Avril**

Dimanche 6 : Journée Portes Ouvertes du Club de l'Amitié  
 Mardi 8 : Permanence du Centre Généalogique du Dauphiné  
 Dimanche 27 : Concours de boules - Préfédéraux -  
                  Vente de plants et fleurs par Faradanse

#### **Mai**

Jeudi 1er : Concours de pétanque du Club Sportif  
 Samedi 3 : Concours de boule de la Boule du Marais Sociétaire  
 Jeudi 8 : Cérémonie au monument aux morts de l'UMAC  
 Dimanche 11 : Fête de fin d'année du Club Sportif  
 Mardi 13 : Permanence du Centre Généalogique du Dauphiné  
 Samedi 24 : Concours de boule de la Boule du Marais

#### **Juin**

Mercredi 4 : Collecte de sang  
 Dimanche 8 : Journée expo-échange motos de Retour de Kick  
 Mardi 10 : Permanence du Centre Généalogique du Dauphiné  
 Dimanche 22 : Fête des écoles  
 Samedi 28 : Gala de Fin d'année de Faradanse à Pajay

## *Informations diverses*

### **Juillet**

Dimanche 6 : Meeting tunning  
 Dimanche 13 : Feu d'artifice du CERF

### **Août**

Samedi 2 : Concours de pétanque des Donneurs de Sang  
 Vendredi 1, samedi 2, et dimanche 3 : Vogue des conscrits  
 Lundi 4 : Concours de boules  
 Samedi 9 : Concours de boules - *But d'honneur* -

### **Septembre**

Dimanche 7 : Sortie journée de la FNACA  
 Vendredi 12 : Collecte de sang  
 Dimanche 14 : Bourse d'échange de Retour de Kick  
 Vendredi 26 : Réunion publique des préparatifs de la foire

### **Octobre**

Samedi ou Dimanche 5 : Ramassage des châtaignes (foire)  
 Jeudi 9 : Vendanges/Entaillages des châtaignes (foire)  
 Samedi 11 : 20<sup>e</sup> foire aux châtaignes  
 Dimanche 26 : Boudins de la FNACA

### **Novembre**

Mercredi 5 : Remise de prix des Maisons Fleuries  
 Dimanche 9 : Concours de coinche du Sou des Écoles  
 Mardi 11 : Cérémonie au monument aux morts à 11H  
 Dimanche 16 : Boudins du Club Sportif  
 Vendredi 28 : Soirée de remerciement de la Foire  
 Dimanche 30 : Loto du CCAS

### **Décembre**

Dimanche 7 : Repas du CCAS  
 Lundi 8 : Illumination de l'UPIF  
 Dimanche 14 : Bourse d'échange de Retour de Kick  
 Vendredi 19 : Goûter de Noël des enfants du Sou des Écoles  
 Samedi 20 : Gala de Noël de Faradanse à Faramans

### ● Petit agenda

#### **Numéros de téléphone utiles**

##### **Communauté de communes**

- Service eau/ assainissement 04 74 20 86 78 y compris urgences en dehors des heures d'ouverture
- Autre services de la Communauté: N° central 04 74 20 34 77 y compris ramassage des ordures ménagères

##### **Agence Locale pour l'emploi** 04 74 20 31 57.